
Être jeune au Sahara occidental

Omar Brouksy

Novembre 2008





L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901). Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux. L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et économiques, chercheurs et experts à l'échelle internationale.

Avec son antenne à Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme l'un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

© Tous droits réservés, Ifri, 2008
ISBN : 978-2-86592-410-3

IFRI
27 rue de la Procession
75740 Paris cedex 15 - France
TEL.: 33 (0)1 40 61 60 00
FAX: 33 (0)1 40 61 60 60
E-Mail: ifri@ifri.org

IFRI-BRUXELLES
Rue Marie-Thérèse, 21
B -1000 Bruxelles - Belgique
TEL.: 32(2) 238 51 10
FAX: 32(2) 238 51 15
E-Mail: info.bruxelles@ifri.org

SITE INTERNET: www.ifri.org

Sommaire

INTRODUCTION	2
LES MECANISMES DE LA SOCIALISATION ET LE POIDS DE LA VISION HYPERCULTURALISTE.....	4
LE RAPPORT A L'ÉTAT MAROCAIN ET L'EMERGENCE DE L'INDIVIDUALISME SAHRAOUI.....	7

Introduction

La première difficulté lorsqu'il s'agit d'investir la question des « jeunes du Sahara occidental » – sous administration marocaine depuis 1975 – est relative à l'aspect quantitatif. Depuis le déclenchement de ce conflit, considéré aujourd'hui comme un des conflits les plus compliqués et les plus anciens au monde, et en raison de son extrême « sensibilité politique », aussi bien du côté marocain que de celui du Front Polisario, les enquêtes de terrain et les recherches quantitatives récentes sont, tout simplement, quasi absentes. Les quelques données chiffrées dont nous disposons aujourd'hui sont celles, officielles, du Haut Commissariat au Plan marocain. Elles ont trait à des aspects limités de la société sahraouie : administration, niveau de vie, nombre d'habitants, pourcentage des jeunes, etc.

En dépit de la méfiance, légitime, qu'elles suscitent du fait de leur nature même (il s'agit de données officielles portant sur un territoire dit « sensible » car contesté sur le plan du droit international), ces données chiffrées peuvent présenter une certaine utilité dans la mesure où, justement, elles ne portent pas sur des aspects éminemment politiques.

Qu'est-ce qu'un jeune du Sahara occidental aujourd'hui ? Il est né dans ce territoire, y vit de manière constante ou bien, si ce n'est pas le cas, y a de la famille proche et une projection quant à son avenir. Notre analyse porte sur les jeunes Sahraouis âgés de 15 à 30 ans. Elle concerne les Sahraouis de souche, et non pas ces Marocains de l'intérieur qui, encouragés par les autorités, s'y sont installés après 1975 et dont l'immigration au Sahara occidental a été favorisée pour des raisons de stratégie politique. Cette dernière catégorie constitue aujourd'hui plus de la moitié de la population des grandes villes du Sahara occidental sous administration marocaine. Là aussi, aucune statistique – officielle ou non – ne peut renseigner sur le nombre, même approximatif, de ces « Marocains du Sahara occidental », dont l'intégration à la société sahraouie constitue à elle seule un enjeu problématique plus ou moins autonome.

Une réflexion sur la question des jeunes du Sahara occidental sous administration marocaine présente aujourd'hui un intérêt probant, dans la mesure où elle permet d'appréhender des aspects précis, dynamiques et éclairants de l'environnement sahraoui.

Omar Brouksy est professeur de science politique à l'Université Hassan 1^{er} (Settat) et journaliste au Journal hebdomadaire (Casablanca).

En raison de leur poids démographique (ils représenteraient plus de 50 % de la population sahraouie selon les chiffres du Haut Commissariat au Plan marocain pour l'année 2006-2007¹) et de leur propension à la revendication sociopolitique, ces jeunes pèsent incontestablement sur la dynamique sociale ; il semble permis de penser, par ailleurs, qu'ils pèsent aussi sur les grandes problématiques internes de cette région.

Nombre d'éléments (discours royal insistant sur les jeunes en tant que problématique développementaliste et enjeu d'intégration, prolifération des stratégies d'apaisement – voire de recrutement – politique et administrative propulsées essentiellement par l'État, etc.) semblent indiquer que cette catégorie sociale est très présente dans la stratégie socioéconomique de l'État marocain, comme dans son action politique – tout en constituant, faut-il le rappeler, le principal élément de la contestation, donc de l'instabilité. Les jeunes sont surtout un vecteur de changement, prévisible ou non, maîtrisé ou non. Tous ces aspects, et bien d'autres, légitiment un travail de réflexion sur cette catégorie importante (quantitativement et qualitativement) de la société sahraouie.

Notre analyse portera sur les principaux paramètres d'identification des jeunes du Sahara occidental et consistera à décrire les aspects marquants de cette catégorie sociale à travers deux problématiques. Dans l'étude des mécanismes classiques de la socialisation (tribu, école, famille, quartier, etc.), on pourra évaluer le poids de la vision hyperculturaliste en tant que paramètre analytique important, mais qui présente, nous le verrons, bien des limites. Ensuite, nous verrons que l'affirmation de l'identité sociopolitique et culturelle de certains jeunes Sahraouis les met face à un État qu'ils contestent mais au sein duquel ils évoluent dans une certaine mesure, tout en exprimant, par des mécanismes divers (Internet, manifestations, contestations, etc.) leur propre autonomie.

¹ En effet, les statistiques du HCP parlent de 62 % de la population dont l'âge varie entre 15 et 59 ans. Le pourcentage de 50 % et plus, avancé plus haut, reste donc approximatif, même si, selon les démographes, il semble le plus proche de la réalité.

Les mécanismes de la socialisation et le poids de la vision hyperculturaliste

L'importance de ces mécanismes est évidente car la question de la socialisation permet de mettre en relief les principales interactions entre l'environnement social et les jeunes Sahraouis, considérés comme vecteurs de schèmes culturels et de comportements éclairants de la dynamique sociale. Comment se déploient les mécanismes de la socialisation et quelle forme prennent-ils ?

Les structures de la société sahraouie sont tribales. La tribu, concept sociopolitique de référence, occupe une place importante dans l'imaginaire du jeune Sahraoui, au même titre que la famille, qu'elle soit proche (père, mère, frères et sœurs, grands-parents, tantes, oncles et cousins) ou moins proche.

Le poids de la tribu dans la structuration, la canalisation et l'intériorisation des normes et des valeurs sociales est une réalité qui nous contraint, au moins dans un premier temps, à privilégier la dimension hyperculturaliste de la socialisation, au détriment de l'individualisme méthodologique. En effet, tant sur le plan tribal que dans le cadre plus général de la société sahraouie, le concept de « conscience collective » détermine, dans une large mesure, les constructions sociales et les comportements du jeune Sahraoui. La vision hyperculturaliste, qui consacre le primat de la collectivité sur l'individu, se manifeste à plusieurs niveaux. D'abord le sentiment d'appartenance à la tribu. L'essentiel des paramètres sociaux, des normes, des valeurs, en un mot, de la dynamique sociale est perçu sous le prisme de la tribu, en tant qu'entité à la fois abstraite et matérielle de régulation et de contrôle. La tribu se présente comme un cadre plus ou moins délimité, mais suffisamment large pour générer, tout en les adaptant, ses propres valeurs, ses propres mécanismes de socialisation : solidarité, primat du groupe, un certain respect envers les notabilités tribales, culture groupale, désir d'affirmation identitaire, poids de la religion islamique, prééminence de la femme dans le cadre familial, etc. Les jeunes n'ignorent pas cette réalité tribale, car le sentiment d'appartenance à la tribu est intériorisé dès l'enfance grâce au rôle de la famille, mais l'impact de ce sentiment, son évolution et ses mutations restent limités en raison de l'intervention, de plus en plus évidente – et ce, sous des formes différentes – d'un concept concurrentiel de la tribu : l'État (marocain).

Celui-ci tend-il à se substituer à la tribu ? Non, car la tribu est un vecteur identitaire, un concept qui véhicule un sentiment d'appartenance plus large que la famille, et plus important que l'État, d'autant que l'image véhiculée par cet État reste contestée et « souillée » par un passé controversé. En revanche, l'État marocain reste un acteur actif qui, par ses comportements et ses choix politiques depuis son annexion du Sahara occidental, a favorisé l'établissement de rapports trop réalistes entre lui et les jeunes de ce territoire. Parallèlement à la politique répressive menée contre la population sahraouie depuis 1975 (enlèvements, disparitions, emprisonnements suite à des procès inéquitables, etc.), l'État marocain a mené à partir de 1987 une stratégie d'intégration, à la fois inégalitaire et intéressée, des jeunes Sahraouis dans les structures administratives à travers des opérations de recrutement appelées « Achbal Al Hassan Attani » (Les lionceaux d'Hassan II). Cette stratégie se poursuit à intervalles irréguliers, certes, mais constants et elle a permis le recrutement de milliers de jeunes Sahraouis dans les administrations marocaines. Cependant, en raison de sa dimension clientéliste, sur fond de favoritisme, elle a perverti le rapport du jeune Sahraoui à l'État. Aujourd'hui, dans les grandes villes du Sahara occidental, la nature du rapport entre l'État marocain et les jeunes est perçue sous un prisme clientéliste, et la présence étatique a une dimension réaliste forte sans pour autant se substituer à la tribu, qui reste, elle, tout aussi présente mais avec une dimension affective et identitaire plus affirmée.

Qu'en est-il de la famille ? Par rapport à la tribu, la famille participe de manière beaucoup plus active à la socialisation des jeunes Sahraouis. C'est dans ce cadre que le jeune Sahraoui intériorise l'essentiel des normes et des valeurs sociales qui détermineront, plus tard, ses comportements sociaux. C'est donc au sein de la famille qu'il intériorise le concept de solidarité familiale et le sentiment d'appartenance à la tribu. Le poids de la religion islamique et les déterminismes comportementaux qu'elle génère plus tard (l'observation de certains actes religieux comme le jeûne et la prière, le respect, voire la crainte des parents et des aînés, une certaine « pudeur », etc.) seront également acquis dans la sphère familiale. Les configurations relatives au genre (tels les rapports entre l'homme et la femme) y sont également intériorisées. À cet égard, il y a lieu de souligner que, dans la société sahraouie, la femme joue un rôle clé dans la détermination et la régulation des rapports au sein de la famille. Sa place est prégnante dans l'imaginaire collectif sahraoui et elle se présente comme un acteur déterminant dans la cellule familiale.

Au-delà de cet aspect qui porte sur le rôle et la place de la femme, la famille, elle aussi, semble de plus en plus concurrencée par un autre acteur de la socialisation des jeunes : le quartier. Souvent ignoré par les chercheurs, le quartier est une réalité qui prend de l'ampleur au fur et à mesure que la société sahraouie s'urbanise et se sédentarise. En l'absence d'une stratégie étatique

précise et bien établie pour l'encadrement des jeunes Sahraouis, le quartier devient, pour ces derniers, un lieu de rencontre et d'échange où s'exerce, également, un certain contrôle social. C'est en effet dans le quartier que le jeune évoque avec ses pairs, avec une certaine liberté et sans beaucoup de tabous, les sujets qu'il ne discute pas, ou partiellement, au sein de la famille : la sexualité, les questions relatives au genre, les projections, les « interdits », etc.

C'est aussi dans le cadre du quartier que s'exerce le contrôle social, qui se manifeste par l'observation, notamment par les jeunes filles sahraouies, de certains comportements préalablement régulés sous le poids de la famille et de la norme religieuse (manière de s'habiller, etc.) Cet aspect concerne surtout les relations entre des jeunes de sexe opposé : utilisation par les filles, dans la plupart des cas, de l'habit traditionnel dans les villes du Sahara occidental, difficulté, voire impossibilité, pour un couple de se tenir par la main ou de s'embrasser aussi bien dans le quartier qu'ailleurs, impossibilité pour les filles d'être accompagnées, dans le quartier, de leurs « petits amis », etc. De son côté, le jeune est tenu de se conformer à certaines régulations générées par le quartier. Ainsi, la consommation d'alcool et l'organisation de soirées intimes en présence des femmes se font dans des lieux précis et obéissent à des conditions particulières car, même si le jeune a un revenu stable, il ne quitte pas la maison de la famille proche. Parallèlement à cette vie apparente, régulée par la famille et le quartier, les jeunes au revenu moyen louent généralement une maison pour se distraire, loin du quartier et, bien évidemment, de la famille proche. Ce choix, qui est généralement fait par un petit groupe de jeunes ayant entre eux un lien d'amitié ou de grande proximité, est souvent toléré. Il est même bien vu par la famille qui y voit un signe de capacité financière et d'indépendance.

Lieu de rencontre, d'échange et d'expression, le quartier reste toutefois un cadre bien différent de l'école, car c'est dans celle-ci que les principaux mécanismes de la socialisation prennent forme et se déploient. C'est au sein de l'école, du collège et du lycée que le jeune Sahraoui tente d'amorcer une dynamique qui aboutit à une plus grande autonomie individuelle, et dont une des phases marquantes prendra forme au cours de sa vie universitaire ou professionnelle, généralement dans une grande ville marocaine (Agadir, Casablanca, Rabat, Marrakech, etc.). Cette dynamique se déploie dans le cadre d'un rapport spécifique avec l'État marocain, un rapport souvent inégalitaire où s'entretiennent des interactions à la fois subtiles, déséquilibrées et compliquées.

Le rapport à l'État marocain et l'émergence de l'individualisme sahraoui

Dès les premières années de l'annexion du Sahara occidental, l'État voit dans l'école un important vecteur de socialisation et d'intégration des jeunes. Mais, en 1975, les autorités marocaines se sont retrouvées face à un système d'enseignement hérité et calqué sur le système du colonisateur espagnol. Elles devaient réagir dans l'urgence en attendant la « marocanisation » des structures pédagogiques déjà en place.

Les jeunes scolarisés étaient transportés dans des bus et installés dans les écoles espagnoles de trois grandes villes : Casablanca, Tanger et Tétouan. Ils restaient dans des internats de septembre à juin, tout en rendant des visites ponctuelles à leurs familles pendant les vacances. Il faut dire que le processus de « marocanisation » de l'école au Sahara occidental avait duré plus de cinq ans : de 1975 à 1980. Sur le plan pédagogique, le problème de la langue était celui qui se posait avec le plus d'acuité pour les jeunes Sahraouis. Le divorce avec la langue espagnole et l'introduction de la langue française² ont été opérés dans la douleur. Dès que les Sahraouis ont commencé à intégrer cet enseignement nouveau pour eux, où le français était la langue de toutes les matières à l'exception de l'histoire, de la géographie et l'éducation islamique, le processus d'arabisation – dont les résultats catastrophiques se ressentent encore aujourd'hui – a été introduit pour des raisons démagogiques à tous les établissements scolaires du Maroc, y compris au Sahara occidental. Aujourd'hui, les Sahraouis vivent cela comme un fiasco dont ils sont victimes au même titre que les Marocains.

Parallèlement à ces questions d'ordre pédagogique, les autorités marocaines ont fait de l'école, au Sahara plus qu'ailleurs, un lieu de festivités officielles lors des fêtes dites nationales : fête du Trône, fête de l'Indépendance, fête de la Marche verte, fête de la « récupération » des provinces de Oued Eddahab, etc. Des

² À l'époque, au Maroc, le calcul (dans les écoles) et les matières scientifiques (mathématiques, sciences physiques et sciences naturelles dans les collèges et les lycées) étaient enseignés en langue française. Ce système a été étendu aux villes du Sahara occidental de manière systématique.

instructions fermes et précises étaient régulièrement données aux instituteurs, aux directeurs des écoles et aux responsables des délégations du ministère de l'Éducation pour que ces « fêtes » soient organisées et conduites avec intensité et symbolisme. Les cours s'arrêtaient plusieurs jours avant la « fête » et les élèves, les collégiens et les lycéens se consacraient à l'organisation des festivités, à la gloire du régime monarchique et sur fond d'une thématique récurrente et transversale : l'intégrité du territoire et la marocanité du Sahara.

Les programmes scolaires, quant à eux, sont ceux que l'on retrouve dans les écoles publiques marocaines et le territoire du Sahara occidental est considéré comme un parmi d'autres, c'est-à-dire faisant partie intégrante du Maroc. Les instituteurs, ainsi que les enseignants des collèges et des lycées, sont minutieusement choisis par l'académie de Rabat. Ils sont pour la plupart des Marocains installés au Sahara occidental. Le fait d'enseigner leur est présenté, par les structures pédagogiques centrales, comme un acte patriotique rentrant dans le cadre d'une socialisation politique indispensable pour le maintien de la cohésion nationale et le renforcement de l'intégrité territoriale. L'identité politique sahraouie est dissoute dans une identité mère : la nation marocaine.

Les événements de 1999 à Laayoune, prenant la forme d'une révolte des jeunes réprimée dans le sang par le ministre de l'Intérieur Driss Basri, ont montré à quel point les collégiens et lycéens peuvent être actifs dans des processus de contestation à caractère sociopolitique³. Par la suite, les révoltes successives des jeunes (en 2001, 2004, 2005 et 2006) ont pu conforter ce constat, même si, dans certains cas, les étudiants et les diplômés chômeurs sahraouis y ont joué un rôle d'encadrement.

Après le lycée, la majorité des jeunes Sahraouis s'orientent vers la faculté. Peu nombreux sont ceux qui se dirigent vers les écoles privées car ils sont persuadés qu'en raison de la politique clientéliste de l'État marocain, un diplôme universitaire ordinaire suffit pour leur « intégration » à une structure administrative. Mais il importe d'abord de souligner qu'en dépit de l'évolution démographique et urbaine d'une ville comme Laayoune, il n'y a ni université ni faculté. Pour des raisons sécuritaires, les autorités marocaines n'ont jamais envisagé la mise en place, dans les villes du Sahara occidental, d'établissements universitaires susceptibles de favoriser la constitution de foyers de contestation politique. Les jeunes bacheliers sont donc « dispersés » dans les universités de l'intérieur, essentiellement Marrakech, Agadir et Settat, mais aussi Rabat et Casablanca. Le jeune Sahraoui se retrouve alors dans un contexte bien différent de celui dans lequel il est né et a grandi. Le contrôle social qui s'exerçait sur lui en famille, dans le quartier et

³ K. Mohsen-Finan, « Trente ans de conflit au Sahara occidental », in P. Gandolfi (dir.), *Le Maroc aujourd'hui*, Bologne, Casa editrice il Ponte, 2008, p. 62 sq.

dans sa ville natale, se fait moins pesant et lui permet de se comporter avec beaucoup plus de liberté. L'intégration au nouveau contexte, facilitée par une sorte d'anonymat urbain, prend des formes variables : nombre de jeunes filles se débarrassent de l'habit traditionnel sahraoui, découvrent des lieux de distraction qu'elles connaissaient certes, mais auxquels elles ne pouvaient accéder facilement, etc. Il en va de même pour les jeunes garçons. La fréquentation des grandes villes marocaines favorise l'adhésion des jeunes Sahraouis à l'« universel », à tout un mode de vie – occidental et occidentalisé – qui les attire et les bouscule parfois, un mode de vie qui véhicule également des normes et des valeurs : communication, ouverture, dépassement du cadre tribal, nouveaux rapports homme-femme, liberté, etc. Mais ce contact avec les grandes villes a renforcé chez beaucoup de jeunes Sahraouis l'envie d'émigrer, notamment en Espagne qu'ils considèrent comme le pays le plus proche au niveau linguistique et historique.

La prolifération de la communication *via* Internet leur a permis de prendre conscience aussi de leur identité et de leur réalité politique : des jeunes issus d'un territoire contesté, un territoire pour le moins spécifique. Tous ces contacts nouveaux deviennent pour certains d'entre eux des enjeux politiques et identitaires qui supposent un engagement. La faculté devient alors le lieu de l'expression et de la visibilité politiques par excellence.

Nous l'avons dit : en dispersant les étudiants dans plusieurs facultés du Maroc, les autorités évitent leur concentration dans un établissement universitaire, ce qui signifie que, dans le court ou le moyen terme, aucune faculté ne sera mise en place à Laayoun, dont la taille et le poids démographique dépassent de loin plusieurs villes marocaines disposant d'une université (Settat, El-Jadida, Kénitra, plus récemment Khouribga, etc.). En dépit de cette stratégie, les facultés, ainsi que les cités universitaires sont devenues des lieux d'expression de la contestation. À l'intérieur des établissements, les étudiants sahraouis se regroupent entre eux et, par rapport aux étudiants marocains, ils sont plutôt favorisés : priorité concernant l'accès à la cité et au restaurant universitaires, facilités pour les jeunes fonctionnaires désireux de poursuivre leurs études supérieures – facilités dont les Marocains ne disposent pas –, etc.

Cette situation inégalitaire, les jeunes du Sahara occidental l'interprètent comme un ensemble de privilèges qui ne dureront pas et que, sitôt le conflit « réglé », l'État marocain supprimera, changeant de comportement à leur égard. C'est pour cela que les jeunes Sahraouis conçoivent ces « privilèges », si limités soient-ils, comme une situation provisoire suscitant une méfiance permanente et qui ne les rapproche pas de l'État marocain. Cependant il est difficile d'avancer des données chiffrées sur leurs conceptions politiques et leur rapport à l'État marocain : globalement, ils véhiculent un discours critique vis-à-vis de ce dernier. Souvent, ce discours prend la forme de thématiques sociales : chômage, marginalisation, inégalités sociales, absence de projections dans

l'avenir. Il peut aussi être pourvu d'une forte dimension politique moins apparente : la critique de l'État marocain et de ses stratégies socioéconomiques au Sahara occidental s'accompagne d'un discours sous-jacent qui tend à remettre en cause la légitimité de la présence marocaine dans cette région. À côté de ce discours – politique mais prenant la forme d'une critique de la stratégie socioéconomique –, un autre discours est véhiculé par certains jeunes étudiants sahraouis : la contestation de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental à travers le recours à des concepts légitimants universels, dont le référendum libre et démocratique, supervisé par les Nations unies. Ce type de discours, tenu par des jeunes Sahraouis plus militants, puise ses fondements et sa « légitimité » dans un arsenal juridique qui tend à s'ériger en discours politique et identitaire : légalité internationale, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, expression populaire, libération des peuples, etc. : « C'est un discours d'identification et de re-positionnement, aux dimensions identitaires marquées. Son élaboration est légitimante car elle prend la forme d'un recours quasi permanent aux principes et aux références juridiques internationaux, érigés en composantes de l'identité politique sahraouie en redéfinition⁴. »

Toute cette dynamique politique et identitaire met en avant deux constats qui se présentent comme autant de nuances à prendre en considération. D'un côté, il s'agit d'une nouvelle génération de Sahraouis, dont l'engagement politique est très variable et difficile à chiffrer sur le plan tant qualitatif que quantitatif. Il est par exemple difficile de quantifier les tendances politiques des uns et des autres pour faire ressortir l'idéologie dominante, même s'il semble admis que la tendance islamiste y est la plus faible. Cela se comprend : l'idéologie islamiste, en défendant le concept de la nation (oumma) musulmane, est favorable aux constructions unionistes. Difficile aussi de déterminer avec précision si les tendances de gauche plutôt tiers-mondistes y sont toujours prégnantes. D'un autre côté, se pose la question du lien avec le Front Polisario. Il est généralement assez faible, car ce mouvement reste malgré tout assez méconnu, et suscite chez certains jeunes militants sahraouis à la fois de la méfiance et une certaine indifférence. Le jeune Sahraoui semble en réalité tiraillé entre les offres (prenant, le plus souvent, des formes clientélistes et inégalitaires) d'un État intéressé, contesté et peu démocratique, d'une part, et un désir d'affirmation identitaire et politique prenant la forme d'un discours contestataire, de l'autre.

⁴ O. Brouksy, « La redéfinition de l'identité politique sahraouie », in *Annuaire de IE-Med.2007 Annuaire de la Méditerranée*, Barcelone, Institut européen de la Méditerranée (IEMed)/Fundació CIDOB, 2007, p. 178.